

# la lettre aux locataires

#LOGEMENT

## Echanger/Habiter, la bourse d'échange de logements sociaux

Seine-Saint-Denis habitat est partenaire de la plateforme Echanger/Habiter qui met en relation les locataires qui souhaitent changer de logement pour créer les conditions d'un échange de logement. De nombreux bailleurs sont partenaires dans l'ensemble de la région Île-de-France.

### 5 étapes pour changer de logement

#### 1. Inscription sur [echangerhabiter.fr](https://echangerhabiter.fr)

- ▶ Création de compte
- ▶ Dépôt d'annonce de présentation du logement
- ▶ Définition des critères du futur logement souhaité

#### 2. Recherche de logement

- ▶ Consultation des annonces répondant aux critères
- ▶ Ces annonces sont déposées par des locataires qui pourraient être intéressés par votre logement

#### 3. Visite

- ▶ Le contact est créé entre vous et les locataires inscrits
- ▶ Une visite de chacun des logements peut être organisée
- ▶ En cas d'accord, création d'un dossier d'échange

#### 4. Études des dossiers

- ▶ Chacun complète un dossier d'échange
- ▶ Ce dernier est étudié par les bailleurs respectifs
- ▶ Si les conditions sont respectées, les dossiers passent en commission d'attribution des logements de chaque bailleur

#### 5. Déménagement

- ▶ Le dossier est validé
- ▶ Une date de déménagement peut être fixée avec les bailleurs
- ▶ Signature des nouveaux baux
- ▶ États des lieux de sortie et d'entrée et déménagements respectifs le même jour.



Chères locataires, chers locataires,

Habiter, c'est parfois vouloir changer de logement. Une famille qui s'agrandit, une situation professionnelle qui évolue, un besoin d'accessibilité : les raisons sont multiples, et toutes sont légitimes. À Seine-Saint-Denis habitat, nous accompagnons ces parcours de vie, car le logement social doit pouvoir s'adapter aux besoins de celles et ceux qui y vivent.

Mais nous devons aussi faire avec une réalité : Seine-Saint-Denis habitat est engagé dans 15 projets de renouvellement urbain, pour la modernisation de 75 % du parc de logements. Ces opérations transforment en profondeur nos quartiers et mobilisent une part importante de notre parc pour reloger les familles concernées. Cela peut allonger les délais pour les demandes de mutation malgré l'implication de nos équipes

C'est pourquoi nous nous appuyons aussi sur *Échanger Habiter*, une plateforme commune à tous les bailleurs sociaux franciliens. Ce service en ligne, accessible à tous les locataires, permet d'échanger son logement avec un autre ménage. C'est un outil complémentaire, pensé pour faciliter la mobilité au sein du parc social.

À chaque étape de votre parcours résidentiel, nous restons à vos côtés.

**Mathieu Monot**

Président de Seine-Saint-Denis habitat



## En été, la vigilance ne prend pas de vacances !

### En cas de fortes chaleurs

La période estivale est propice aux fortes chaleurs et aux périodes de canicule, certains bons réflexes sont recommandés :



Restez au frais chez soi ou dans un lieu rafraîchi



Buvez de l'eau sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous le corps



Ne pas boire d'alcool



Fermez les volets et les fenêtres



Mangez frais et équilibré



Privilégiez les activités douces



Prenez des nouvelles des plus fragiles

### Top 4 des conseils prévention des risques de l'été

► **Pour éviter le risque incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone.** L'utilisation des barbecues (gaz, charbon ou électrique) dans les parties communes, est interdite dans votre logement ou sur votre balcon et également dans les espaces communs (intérieurs et extérieurs).

Retrouvez l'ensemble des mesures de sécurité incendie dans le guide dédié, il vous a été remis par votre agence et est disponible en loge ou sur notre site internet.

► **Pour anticiper les risques de chute.** Lorsque vos fenêtres sont ouvertes et vos balcons accessibles, restez attentifs à ce que vos enfants (ou vos animaux de compagnie) n'enjambent pas le rebord.

► **Pour limiter le risque de cambriolage.** Veillez à ne pas laisser vos fenêtres ouvertes la nuit en RDC ou dans les étages accessibles.

► **Pour prévenir la prolifération de moustiques et de nuisibles.** Les moustiques pondent leurs œufs dans l'eau stagnante. Ne laissez pas de coupelle d'eau ou une flaque se former sur vos balcons ou dans vos jardins.

Les nuisibles comme les rats ou les cafards sont attirés par les restes de nourriture, veillez à déposer vos ordures ménagères, bien emballées, dans les lieux appropriés.



## Le 93 fête ses canaux !

Entre le 5 juillet et le 10 août, les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis accueillent la 18<sup>ème</sup> édition de l'été du canal.

Chaque année, Seine-Saint-Denis tourisme, en collaboration avec le département et les villes où passent les canaux, met en place une large programmation d'animation et d'événements culturels, festifs et sportifs sur l'eau et sur les berges !

Pour l'occasion, des navettes fluviales, à prix réduit, seront mises en place ! L'idée est de faciliter l'accès pour tous à un maximum d'animations et de faire vivre les canaux tout l'été.

### Canal en pagaie

Le samedi 5 juin, pour ouvrir l'été, descendez le canal de l'Ourcq, de Sevran à Pantin, sur 10 km en kayak, canoë ou paddle. En temps normal, la navigation sur le canal est exclusivement réservée aux bateaux mais le trafic sera suspendu pour l'occasion, c'est alors une occasion unique de naviguer sur le canal.



Les enquêtes sur l'occupation du parc social (OPS) et supplément de loyer de solidarité (SLS) vous seront soumises courant septembre. Y répondre est obligatoire, vous serez prochainement informés des modalités.